



Signaler pour se respecter
514 393-1133
A call for self-respect

Saint-Laurent, le 13 février 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire générale
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Avis de consultation CRTC 2013-19
Demande de ADR : 2012-1051-7
Demande de APB : 2012-0689-7

MEMBRES HONORAIRES
GOUVERNEUR



MEMBRES HONORAIRES
OR

Association des banquiers canadiens

Banque Laurentienne

Bureau d'assurance du Canada (B.A.C.)

Intact Assurance

Economical Assurance

Sobeys

STM

SRVA

TD Assurance

Vitro Plus Ziebart

COLLABORATEURS MÉDIAS

Avis de Recherche

The Gazette

LCN

La Presse

Le Journal de Montréal

Tc Média

FONDÉ PAR / FOUNDED BY

Chambre de commerce du
Montréal métropolitain
The Montreal Board of Trade

Monsieur,

Notre organisme a pris connaissance des demandes déposées par ADR au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Info-Crime Montréal est un organisme à but non lucratif qui travaille en partenariat avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et avec l'aide des citoyens, afin de lutter contre la criminalité et aider à résoudre des crimes. Or, nous sommes convaincus que le média le plus efficace pour rejoindre la population est sans contredit la télévision.

Nous appuyons depuis longtemps la chaîne de télévision ADR, car nous considérons qu'elle est très efficace et qu'elle apporte une aide tout à fait essentielle aux policiers ainsi qu'à tous les autres organismes qui contribuent à maintenir la sécurité publique. Nous croyons donc fermement que la licence de ADR doit être renouvelée, et surtout, avec distribution obligatoire.

La diffusion de messages de prévention et de sécurité auprès des citoyens représente sans aucun doute un service d'intérêt public. Depuis sa création, ADR a permis de localiser de nombreux suspects et personnes portées disparues. Ces résultats ont été possibles grâce à la distribution obligatoire. Afin d'être efficace, ce type d'information doit absolument être transmis à la population de manière obligatoire, afin d'être visionné par le plus grand nombre de personnes possible. Pour ces raisons, nous sommes convaincus que la programmation de la chaîne ADR est d'intérêt public.

Nous vous encourageons également à approuver la demande déposée par *All Points Bulletin Inc.*, afin que le reste du pays puisse également bénéficier d'un service similaire de langue anglaise.

En espérant que le CRTC prendra rapidement une décision positive dans ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le président d'Info-Crime Montréal,

André Drolet
Directeur national développement des affaires
Marquage Antivol Sherlock inc.

c.c. M. Vincent Geracitano, Avis de recherche